

Centre de ressources politique de la ville
Bretagne – Pays de Loire

La réussite éducative
en Bretagne et Pays de Loire

Séminaire Réussite Educative

Lundi 15 mai 2006

Pages

5	PROGRAMME
7	SYNTHESE SUR LA REUSSITE EDUCATIVE EN BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE
7	Etat des lieux Les programmes de réussite éducative des deux régions
15	Exemple de fiche expérience
19	Point de vue (<i>Hélène Clique</i>) La réussite éducative : un programme issu d'une réflexion commune où subsistent encore quelques difficultés à résoudre
25	Remerciements
27	RESSOURCES DISPONIBLES
27	La réussite éducative dans le plan de cohésion sociale et la loi sur l'égalité des chances
28	Textes officiels
29	Points de vue
30	Ressources documentaires
32	LISTE DES PARTICIPANTS



PROGRAMME

9h00	Accueil
9h30	La réussite éducative dans le paysage en mutation des politiques publiques (Bruno CARLON, Civito)
10h00	L'échelle mobile des politiques éducatives et des publics (Jean-Luc COUSQUER, Direction de l'Education, Ville de Montpellier)
10h30	Débat
11h00	Ateliers : témoignages et constats <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Atelier 1</u> : Partage et analyse des informations (saisine, observation, évaluation) Animateur : E. MOURLET /Rapporteur : B. MALTET▪ <u>Atelier 2</u> : Accompagnement des parcours et travail en réseau Animateur : B.PRIEUR / Rap. : J-L.COUSQUER
12h30	Repas
14h-15h30	Ateliers (suite) : formulation de propositions
15h45	Synthèse des ateliers (Bruno CARLON, Civito)
16h- 17h30	Débat

SYNTHESE SUR LA REUSSITE EDUCATIVE EN BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE

Après avoir rencontré une quinzaine de porteurs de projets de réussite éducative en Bretagne et Pays de Loire, RésOVilles a pu faire un premier état des lieux des Programmes de Réussite Educative (PRE) des deux régions.

Il se formalise par l'élaboration de fiches expériences, qui seront prochainement mises en ligne sur notre site Internet ; mais aussi par ce bilan mettant en lumière l'état actuel des projets, les questionnements et les difficultés que soulève la mise en œuvre des PRE.

ETAT DES LIEUX

Les programmes de réussite éducative des deux régions

Villes

- > 25 villes engagées
- > Finistère : Brest, Morlaix, Quimper
- > Côte d'Armor : Lannion, Saint Brieuc
- > Morbihan : Lorient, Lanester, Auray, Vannes
- > Ile et Vilaine : Saint Malo, Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes
- > Mayenne : Laval
- > Sarthe : Le Mans, Coulaines, Allonnes
- > Maine et Loire : Angers, Trélazé, Saumur, Cholet
- > Vendée : La Roche sur Yon
- > Loire-Atlantique : Saint-Nazaire, Nantes, Rezé, Saint-Herblain

***Intérêt
perçu***

- > Répondre à un besoin, à une demande, à un manque ressenti et constaté par les différents professionnels
- > Soutenir ce qui se fait déjà, l'améliorer, le renforcer et mettre en cohérence toute la politique éducative sur le territoire
- > Avoir une approche pluridisciplinaire, pluri-institutionnelle pour plus de cohérence, dans un souci de complémentarité et de mutualisation des compétences
- > Avoir une nouvelle approche d'intervention soit faire du suivi individuel
- > Impliquer et valoriser les parents dans leur rôle d'éducateur
- > Faire de la prévention en ayant une vision positive de l'enfant et de sa famille, en ne se situant pas dans un rôle de répression
- > Permettre à chaque institution et professionnel de s'interroger sur ses pratiques et modes d'intervention
- > Avoir un financement sur cinq années permettant d'engager un réel travail

Financement

- > 80 % ont obtenu un financement de la DIV suite au dépôt de dossier de candidature ou de déclaration d'intention

***Structure
juridique***

- > 70 % de villes ont choisi leur structure juridique porteuse
- > CCAS dans 60 % des cas
- > Caisse des Ecoles dans 40 % des cas

***Périmètre
d'intervention***

- > Territoires prioritaires (ZEP et ZUS)
- > Territoires parfois étendus à la commune pour plus de pertinence
- > Priorités données à certains publics (enfants allophones ou du voyage)
- > à certaines tranches d'âge (ex : 2-12 ans)

***Articulation
les
autres
dispositifs
locaux***

- > La réussite éducative est un outil du PEL ou *avec* du CEL, c'est-à-dire qu'elle développe un axe, un volet du PEL ou CEL. Ces derniers ont une approche plus large de l'éducation en terme de publics et de thématiques. La réussite éducative met l'accent sur un point plus particulier.
- > Pour les villes n'ayant pas de PEL en place, l'arrivée du dispositif de réussite éducative permet de réfléchir à une politique éducative cohérente sur le territoire.
- > Le PRE doit apporter une plus-value par rapport à ce qui existe déjà sur le territoire en améliorant, développant, coordonnant, innovant et en apportant des moyens financiers supplémentaires.

Equipes

- > Il existe une complémentarité entre le volet « éducation » du contrat de ville et la réussite éducative.
- > Les professionnels du contrat de ville interviennent dans le projet de réussite éducative en participant à l'élaboration du projet (dans un souci de cohérence), aux instances de pilotage, aux réunions de l'EPS...
- > Le contrat de ville peut aider à l'intervention de l'équipe de réussite éducative dans les quartiers prioritaires.
- > Les équipes de réussite éducative se constituent dans 90 % des cas de coordonnateur(s).
- > Elles peuvent être complétées par une assistante sociale, un médiateur santé, un chargé de mission éducation jeunesse etc.
- > Les équipes pluridisciplinaires de soutien se Constituent, pour la très grande majorité, d'acteurs de terrain comme des représentants du Conseil Général, de la PJJ, de l'Education Nationale, de la Ville etc.
- > Elles sont souvent à géométrie variable, selon les « cas » traités.
- > Dans 75 % des cas, les équipes pluri-disciplinaires sont en cours de constitution.
- > Pour celles constituées, la plupart en sont aux premières rencontres visant à élaborer des méthodes communes de travail.

Coordonneurs

- > Peu d'équipes constituées (10%) sont à l'étape de construction de parcours éducatif
- > 35 % des villes ont recruté un coordonnateur
- > 20 % sont en cours de recrutement
- > 45 % des villes ont chargé l'un de leurs agents pour ce projet

Diagnostic

- > La grande majorité des villes sont à la phase de diagnostic réalisé dans différents cadres ;
- > Réunions en interne dans les différentes institutions pour repérer les situations entrant dans le cadre de la réussite éducative ;
- > Réunions avec les différents partenaires pour croiser les données (de la ville, de l'EN, du CG...) et définir des priorités ;
- > Mise en place de groupes de travail, dans quelques villes, sur différentes thématiques afin de réfléchir sur certaines problématiques et leurs résolutions ;
- > Interventions, dans un tiers des cas, d'un cabinet extérieur élaborant un diagnostic complet.

Identification

- > Les villes le plus « avancées » en sont à la première étape soit à l'identification nominative des jeunes en difficulté. Cependant cela ne représente pas la majorité des cas.

Actions envisagées

- > Bien souvent, les équipes pluridisciplinaire étant en cours de constitution, les villes travaillent alors au repérage général des publics à prioriser.
- > Les $\frac{3}{4}$ des actions proposées sont des actions reconduites.
- > Beaucoup de villes sont en cours de finalisation du diagnostic et n'ont donc pas encore élaboré de fiches actions précises
- > Axes d'intervention et exemples d'actions. (cf. exemple fiche expérience p.15)

Difficultés et questionnements

- > Articulation avec les différentes politiques contractuelles,
- > Priorités données à certains quartiers qui peuvent les stigmatiser davantage et léser certains autres quartiers ayant aussi des besoins,
- > Précarité du financement en parallèle d'une baisse des subventions de droit commun,
- > Partage de l'information et confidentialité,
- > Place des parents, mobilisation et engagement,
- > Articulation entre prise en charge des enfants mais aussi celle de leurs parents si besoin,
- > Débat autour de la rémunération des référents,

Points faibles

- > Réticences de certains acteurs ou institutions (Conseil Général, secteur de la prévention spécialisée, l'Education Nationale) à se positionner et à s'investir dans ces projets qui freinent l'avancement de ces derniers ;
- > Coopération interprofessionnelle et inter-institutionnelle,
- > Articulation du secteur social et éducatif parfois difficile,
- > Passage de l'intention à l'action : craintes par rapport à la mise en œuvre et à l'appropriation des acteurs de terrain.

Points forts

- > Manque de reconnaissance de certains acteurs comme le secteur de l'animation ;
- > Manque de mobilisation de certains acteurs de terrain et institutions telles que l'Education Nationale ou les Conseils Généraux.
- > Suivi individuel
- > Pluridisciplinarité, travail en réseau
- > Consensus et mobilisation des acteurs
- > Réponse à des besoins ressentis
- > Engagement d'une réflexion sur les pratiques et modes d'intervention
- > Clarification de la politique éducative locale
- > Partenariat plus fort
- > Diagnostic local plus travaillé
- > Moyens financiers pour agir

EXEMPLE DE FICHE EXPERIENCE

Programme de Réussite Educative (PRE)

RESOVILLES

Caractéristiques locales

Structure juridique porteuse

- ✓ Caisse des Ecoles

Autres dispositifs locaux

- ✓ CEL
- ✓ PEL
- ✓ Veille éducative

Budget global

- ✓ 100 000 euros

Partenariat

Composition équipe du PRE

- ✓ Deux coordonnateurs réussite éducative
- ✓ Assistante sociale

Equipe(s) pluridisciplinaire(s)

- ✓ Nombre : trois (une par quartier)
- ✓ Composition
 - assistante sociale du Conseil Général
 - puéricultrice PMI
 - éducateur de l'ASE
 - enseignants de l'Education Nationale
 - médiateur santé
 - animateur sportif...

Priorités

Public(s) prioritaire(s)

- ✓ 2-12 ans
- ✓ Enfants du voyage
- ✓ Enfants allophones

Objectifs

- ✓ Améliorer la cohérence des interventions engagées à l'école et hors de l'école pour les enfants inscrits dans le dispositif de réussite éducative
- ✓ Réduire le temps d'attente des interventions de praticiens (psychologue, orthophoniste...)
- ✓ Soutenir les familles dans leur fonction éducative
- ✓ Favoriser l'accès à la culture, aux activités sportives et socioculturelles
- ✓ Etre en capacité, pour chaque institution, de ré-interroger ses pratiques au regard des difficultés rencontrées par certains enfants

Axes d'intervention

- ✓ Accompagnement à la scolarité
- ✓ Prévention santé
- ✓ Soutien aux parents
- ✓ Bien-être des enfants
- ✓ Accès à la culture et aux activités sportives
- ✓ Orientation professionnelle

Exemple(s) d'action(s) engagée(s)

- ✓ « Club coup de pouce clé »
- ✓ Déplacements scolaires des enfants des gens du voyage
- ✓ Ateliers de relaxation
- ✓ Formation des professionnels intervenants auprès d'enfants ayant des troubles du comportement
- ✓ Action Ecole/Collège destinée à faciliter le passage en 6^{ème}

Contact(s)

Personne en charge du projet

- ✓ X, coordinateur PRE

Employeur

- ✓ Caisse des Ecoles

Coordonnées

- ✓ Adresse
- ✓ Code postal et ville
- ✓ Téléphone
- ✓ Mail

POINT DE VUE

La réussite éducative : un programme issu d'une réflexion commune où subsistent encore quelques difficultés à résoudre

Après les premiers temps de réflexion quant à l'investissement ou non des villes dans ce programme, 24 villes se sont engagées dans la réussite éducative en Bretagne et Pays de Loire et plus de 40 équipes pluridisciplinaires se mettent en place sur ces territoires. Ces équipes constituent un vaste tissu partenarial interinstitutionnel et interprofessionnel qui engage de nombreux acteurs des champs de l'éducation et du social. La réussite éducative reposant sur ce réseau, croire que ces programmes s'instituent en quelques mois est une utopie. De nombreuses critiques ont été lancées envers l'Etat qui presse les villes à mettre en place ce nouveau dispositif, mais il faut rester lucide : il ne peut être utile et novateur que s'il est issu d'une réflexion commune des acteurs de l'éducation et du secteur social, voire médico-social. Ainsi, pour la grande majorité des villes, ces derniers mois ont été des temps forts de concertation avec les différents partenaires pour que chacun s'approprie le projet local de réussite éducative et, que ce projet soit pensé et réfléchi collectivement. Le PRE entamera donc, le plus souvent, sa phase d'opérationnalité à la rentrée scolaire prochaine ; les discussions actuelles tournant davantage autour de la future organisation et au repérage nominatif, qu'à la prise en charge effective des jeunes fragilisés ou en difficulté.

Même si toutes les villes ne sont pas au même stade et ne rencontrent pas les mêmes difficultés, parmi celles que nous avons rencontrées, il existe un réel consensus autour de l'intérêt de la réussite éducative.

La réussite éducative : un programme issu d'une réflexion commune...

Elle répond à un manque constaté dans la chaîne éducative et à un besoin de travailler de manière individuelle avec certains jeunes, en se situant dans une optique préventive, en amont de certaines problématiques plus sérieuses. Si l'individualisation est l'un des atouts de la réussite éducative, cette approche pose quand même question quant à son application. En effet, cela vous amène, dans un premier temps, à réfléchir sur l'échange d'informations.

Sur ce point, la plupart des équipes ont élaboré une charte de confidentialité, souvent en cours de validation auprès des divers partenaires. Malgré le fait que cet écrit n'enrayera pas toutes les réticences de certains acteurs, il contribue à formaliser les conditions d'échange. Cependant, il faut être réaliste, la charte n'est qu'un outil, le partenariat au profit de la réussite éducative de l'enfant se construit sur la base de la confiance entre les acteurs, il ne se décrète pas. A elle seule, la charte ne peut résoudre toutes les difficultés liées à la mise en réseau des acteurs.

Cette nouvelle « connexion », entre professionnels et institutions desquelles ils dépendent, ne peut être le fruit que d'une construction, lente mais sûre, d'une culture et de pratiques professionnelles partagées. A ce sujet, là encore la réussite éducative porte un intérêt. La mise en réseau des différents partenaires tend à rapprocher l'intervention des acteurs du social et de l'éducatif au profit du développement, du bien-être et de la réussite du jeune. Ce « nouveau » partenariat socio-éducatif a le mérite d'interroger chaque acteur sur ses propres pratiques et sur son articulation avec celles des autres. Dire que l'éducatif et le social ne travaillent pas ensemble serait une erreur. Mais avouer qu'aujourd'hui cela ne fonctionne pas toujours de manière optimale est peut être plus objectif.

Par ailleurs, les programmes de réussite éducative sont vus comme des moyens pour clarifier la politique éducative locale afin d'y apporter davantage de cohérence. Ils deviennent alors des outils des Projets Educatifs Locaux (PEL) et s'inscrivent dans la continuité du travail entrepris avec ces derniers. L'amélioration de l'action publique en matière d'éducation devient une finalité et elle l'est d'autant plus qu'aujourd'hui on ne peut qu'observer un empilement des dispositifs. Sans remettre en question l'efficacité de chacun d'entre eux, le PRE complexifie, aux yeux de nombreux professionnels, le paysage socio-éducatif français. La réussite éducative intervenant bien en complémentarité de ce qui se fait déjà, la resituer par rapport aux politiques actuelles s'avère nécessaire. Ce travail de clarification mené, les PRE participent alors à la mise en cohérence et au renforcement de la politique éducative locale. Ceci est notamment possible grâce aux moyens financiers apportés par le gouvernement, au titre de la cohésion sociale. Si cette aide pécuniaire est souvent critiquée du fait qu'en parallèle certaines subventions de droit commun sont revues à la baisse, les différents acteurs n'oublient pas non plus que cet apport d'argent puisse être un soutien non négligeable à la mise en œuvre de ces programmes.

Si les acteurs de la réussite éducative s'entendent à dire que la réussite éducative est une évolution intéressante dans les politiques publiques éducatives, sa mise en œuvre soulève tout de même de nombreuses questions et n'est pas sans difficulté.

... où subsistent encore quelques difficultés à résoudre

Quand on parle de « partenariat », « mise en réseau », « d'équipes pluridisciplinaires » etc., on se confronte à des logiques et des stratégies professionnelles et institutionnelles différentes. Tout l'enjeu est alors de se construire des règles communes et des pratiques partagées. Et là, le mot maître reste le « temps » : les PRE ne peuvent s'élaborer en une semaine. La mutualisation des compétences contribue à la création de valeurs fédératrices et de nouvelles pratiques, qui s'instaurent progressivement, au fur et à mesure des rencontres.

Aujourd'hui, dans certaines villes, on déplore le manque d'investissement de quelques institutions (Conseil Général et l'Education Nationale, par exemple). La superposition des dispositifs est une cause possible. Cela nuit à la mobilisation partenariale du fait du manque de lisibilité et de la dispersion des moyens humains et financiers. Toutefois, la faible mobilisation de certains acteurs ne peut uniquement s'expliquer par la complexité du paysage socio-éducatif.

L'implication des acteurs se situe à deux niveaux : sur le plan de l'organisation (responsables de service ou d'institution) et sur le plan des professionnels (acteurs de terrain). Au niveau interne, il est d'abord souhaitable qu'il existe une cohérence quant à l'articulation de la réussite éducative avec le travail entrepris par l'institution. L'arrivée de ce nouveau programme doit être intégrée dans les pratiques et des moyens doivent être dégagés pour contribuer à sa réussite. La mobilisation des professionnels de terrain dépend donc des capacités que leur institution d'appartenance leur donne pour s'investir dans le programme local de réussite éducative.

Néanmoins, on ne peut réduire cette mobilisation à la volonté affichée de l'organisation dont les professionnels dépendent, elle est aussi liée à la motivation personnelle de chaque acteur. Travailler en partenariat implique une confrontation des cultures professionnelles où chaque personne doit apprendre à élargir sa propre culture de référence aux autres. C'est ce qui fait toute la richesse du partenariat, et dans les PRE c'est le but recherché, mais c'est parfois un frein à la mise en place de ce nouveau programme. En d'autres termes, les acteurs de la réussite éducative doivent apprendre à travailler ensemble et à façonner collectivement une culture pluriprofessionnelle. Et, il semble qu'à l'heure actuelle, la grande majorité des villes soient à cette étape qui se concrétise par l'écriture de procédures de travail (charte, schéma de repérage et de prise en charge des jeunes, critères d'évaluation, fiches action etc.).

Si sur ces points les professionnels rencontrés avancent progressivement, la question du rôle des parents reste encore en suspend. Il existe un débat sur la formalisation de l'engagement des parents des enfants pris en charge au titre de la réussite éducative. Certaines villes ont opté par un « contrat » écrit, d'autres privilégient l'approche orale. Trancher sur ce sujet soulève débats et doit être étudié en fonction des caractéristiques du public rencontré. Il n'existe pas un modèle d'engagement, de mobilisation des parents dans leur rôle d'éducateur. Au-delà de cette question, un autre thème tend à susciter de nombreuses discussions : le financement. Les programmes de réussite éducative étant basés sur un financement annuel, leur avenir reste assez précaire. D'où le constat que presque une ville sur quatre n'est pas dans l'optique de recruter un coordonnateur du programme, pour le moment. Dans cette même idée, la question de la rémunération des référents commence à se poser. Leur rôle d'interface entre l'équipe de réussite éducative et la famille, et de suivi auprès des enfants ou adolescents repérés n'est pas négligeable. Il peut demander un temps de travail que chaque acteur ne

peut pas toujours dégager par rapport à ses autres obligations professionnelles. Des négociations entre les responsables institutionnels sont alors parfois engagées à ce sujet. Mais à l'heure actuelle, n'étant pas encore, pour la majorité des cas, à la phase du suivi individualisé des jeunes, cette question n'est pas encore vraiment solutionnée.

Il faut préciser que les PRE sont des programmes expérimentaux. Bientôt, ils passeront de l'intention à l'action. Autrement dit, aujourd'hui ils sont pensés et inscrits sur le papier mais au moment de leur mise en application, des réajustements seront nécessaires. La réussite éducative amène des approches et des pratiques nouvelles qu'il faut que chacun intègre. C'est pour cela que 2006 est davantage une année d'expérimentation et de renforcement des politiques éducatives locales. 2007 sera alors peut être plus dans une optique de réajustement et d'innovation.

Au vu des premières rencontres avec les porteurs de projet, RésOVilles note bien la complexité dans la mise en œuvre de ces nouveaux programmes. C'est notamment à ce titre que nous mettons en place une formation, ce séminaire et prochainement un atelier de réflexion. Nos missions sont d'accompagner les professionnels sur ce sujet en soutenant la mise en réseaux et les échanges entre nos deux régions et les différents acteurs.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pu dégager un peu de leur temps pour répondre à mes questions et permettre à RésOVilles d'être au plus proche de vos attentes.

Hélène CLIQUE

RESSOURCES DISPONIBLES

Suite à ce séminaire du 15 mai 2006, nous vous invitons à poursuivre les débats sur notre **forum de discussion** : www.resovilles.com

> Bric-à-brac > La boîte à idées

Accès réservé aux adhérents de RésO Villes (attribution d'un mot de passe sur demande via le site).

Possibilité de joindre des documents aux messages.

Un dossier thématique est disponible sur le site de RésO Villes sur le thème de la réussite éducative. Celui-ci contient les références suivantes (certains documents sont accessibles en téléchargement, d'autres sont disponibles sur demande) :

- ✓ **La réussite éducative dans le plan de cohésion sociale et la loi sur l'égalité des chances**

Des moyens puissants pour une politique de la ville renouvelée, Comité interministériel à la ville, 9 mars 2006. Fiche 14 : Assurer la réussite éducative des enfants issus des quartiers en difficulté

Communication de la déléguée interministérielle à la ville aux Préfets de Région et de Départements sur la mise en oeuvre du programme de réussite éducative. 14 février 2006

Guide pratique pour l'expérimentation des programmes personnalisés de réussite éducative à l'école et au collège durant l'année scolaire 2005-2006. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Août 2005.

Le programme de réussite éducative : donner toutes ses chances à chaque enfant. Délégation interministérielle à la ville. Avril 2005

La mise en oeuvre du plan de cohésion sociale - programmes, mesures, indicateurs. Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Avril 2005

Note de cadrage pour la mise en oeuvre du programme de réussite éducative. Délégation interministérielle à la ville. Avril 2005

Dossier de candidature pour l'élaboration du projet de réussite éducative. Délégation interministérielle à la ville. Février 2005

Dossier de presse consacré à la réussite éducative. Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
Août 2005.

Communication de Catherine Vautrin, ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, au conseil des ministres. 25 août 2005

- ✓ **Textes officiels**

Loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale

Circulaire n°DGAS/DPM/DIV/DGEFP/DGUHS/2005/223 du 11 mai 2005 relative à la mise en oeuvre de chartes territoriales de cohésion sociale. Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Ministère des solidarités, de la santé et de la famille

Décrets n° 2005-1013 et n° 2005-1014 du 25 août 2005 relatifs aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves des écoles et des collèges. Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sénat : des mesures résultant du projet de loi de programmation pour la cohésion sociale

Assemblée nationale : articles, amendements, annexes. Séance du 6 décembre 2004

La politique de la ville prend ses nouvelles marques. **Marc-Philippe Daubresse**

Intervention de **Martine Billard**, députée de Paris à l'Assemblée nationale. 17 février 2005

Intervention de **Pierre Cohen** à l'Assemblée nationale

✓ Points de vue

Programme de réussite éducative : constat d'échec ou solution d'avenir ?
ASH Magazine. Septembre-Octobre 2005, pp.13-15

La veille éducative et les dispositifs de réussite éducative par Francis Oudot - 20 janvier 2005

Projet de loi d'orientation : quelle école pour quelle société ? - 5 janvier 2005

Les dispositifs de réussite éducative, une structure de trop ? - 13 décembre 2004

L'assemblée des départements de France épingle le Plan Borloo - 14 octobre 2004

L'UNSA Education critique le volet "éducation" de plan Borloo - 8 juillet 2004

Loi Fillon : bien au-delà de régressions historiques "une révolution libérale de l'éducation". 2 mars 2005

Dispositifs dans et hors l'école : de nouvelles configurations pédagogiques ?

✓ Ressources documentaires

Le site <http://www.reussite-educative.net>

Programme de réussite éducative : un outil innovant ou un dispositif de plus ? Lien Social n°783, février 2006, pp.8-16.

Les maires invités à miser sur la réussite éducative. Le courrier des maires, janvier 2006, 2p.

Les projets locaux de réussite éducative : une articulation difficile face aux dispositifs existants. La Communale n°35, décembre 2005, 2 p.

Les équipes de réussite éducative - Fiche pratique. Actes : actions et territoires du social, n° 363, décembre 2005, 2 p.

Actes de l'Atelier Interrégional Réussite éducative. Associations régionales des professionnels de la politique de la ville en Haute et Basse-Normandie, Centre de ressources du développement territorial de Haute-Normandie, Inter-Réseaux DSU. Saint-Etienne de Rouvray, 3 novembre 2005, 15 p.

Programme de Réussite Éducative : Finalités, modalités de mise en œuvre, articulation avec les autres dispositifs. Compte rendu de la 2eme journée du cycle de qualification « L'Action éducative en direction des sites politique de la ville ». CRDSU, 20 septembre 2005, 5 p.

Magazine Comme la ville n°18 : accompagner la réussite éducative. Délégation interministérielle à la ville, Juillet 2005, 22 p.

Le volet éducatif de la loi de cohésion sociale. Jeudi de la Ville du 31 mars 2005, Institut Régional de la Ville, 50 p.

LISTE DES PARTICIPANTS

CIVITO	M	CARLON	Bruno	
Hôtel de ville	Mme	PRIEUR	Béatrice	Brest
DRJS	M	MOURLET	Emmanuel	Rennes
Ville de Montpellier	M	COUSQUER	Jean Luc	Montpellier
RésO Villes	Mme	MALTET	Brigitte	Nantes
RésO Villes	Mme	BARRE	Soazig	Nantes
RésO Villes	Mme	CLIQUE	Hélène	Nantes
RésO Villes	Mme	HERVE	Gwen	Nantes

Hôtel de ville	Mme	BARDIN	Marie Michelle	Rezé
Hôtel de ville	Mme	BOITARD	Judith	Le Mans
Hôtel de ville	M	BOUCHER	Lionel	Coulaines
Hôtel de ville	Mme	BOULET	Christine	Laval
Quartier Nantes Erdre	Mme	BOURET	Mathilde	Nantes
Hôtel de ville	Mme	BOURMAUD	Marietta	Nantes
Rennes Métropole	Mme	BROUXEL	Hélène	Rennes
Insp. Académique	Mme	CANTIN	Catherine	La Roche/Y
CG 44	Mme	CHAPLAIS	Anne Sophie	Nantes
CG 44	Mme	CLARK	Nancy	Nantes
Rennes Métropole	Mme	COLDEFY	Anne	Rennes
Rennes Métropole	Mme	COMMELIN	Delphine	Rennes
Hôtel de ville	Mme	COUTANT	Christine	Rezé
Agglo Choletaise	Mme	DANNEYROLLE	Virginie	Cholet
Hôtel de ville	Mme	DAUNIS FERAUT	Danièle	Rezé
Agglo Choletaise	M	DRISS	Saïd	Cholet
Hôtel de ville	M	GEADAS	Paul	St Herblain
Hôtel de ville	Mme	GEFFRAY	Céline	Coulaines
Hôtel de ville	Mme	GEFFROY	Marie Hélène	St Nazaire
Hôtel de ville	M	GIRARD	Emmanuel	Niort
Hôtel de ville	Mme	GODIN	Marie Luce	Angers
Rennes Métropole	M	GOHIER	Bertrand	Rennes

FAL 44	Mme	GUEDDOYCHE	Katia	Nantes
Hôtel de ville	M	GUYON	Jean Jacques	St Nazaire
Hôtel de ville	Mme	GUYON VERNA	Sophie	Nantes
Hôtel de ville	Mme	HERVOUET	Chantal	Nantes
Hôtel de ville	Mme	HOUDIN	Catherine	Laval
Hôtel de ville	M	JOFFRAUD	Nicolas	Nantes
Hôtel de ville	M	JORON	Richard	Lorient
Quartier Dervallières	M	KAROUI	Saïd	Nantes
Hôtel de ville	Mme	LAURENT	Michelle	Quimper
Hôtel de ville	Mme	LE	Josiane	Coulaines
IDEA Recherche	Mme	LE GOASCOZ	Marie	Rennes
FAL 44	M	LE JEUNE	Michel	Nantes
Hôtel de ville	Mme	LECAT	Elisabeth	Nantes
Hôtel de ville	Mme	LEMOFFE	Betty	Laval
Agglo Choletaise	Mme	LEROY	Isabelle	Cholet
Rennes Métropole	Mme	MALAURIE	Elisabeth	Rennes
Hôtel de ville	M	MANNIEZ	Max	Angers
Hôtel de ville	Mme	MARCHAND	Anne	St Briec
Hôtel de ville	Mme	MARTEAU	Brigitte	Laval
Hôtel de ville	M	MAUBRUN	Yohann	Trélazé
Hôtel de ville	M	MONNOYER	Paul	Brest
Hôtel de ville	M	NICOLAS	Gildas	Vannes
Hôtel de ville	M	PERRIER	Christian	Laval
Hôtel de ville	M	PICHERAL	Etienne	Vannes
Hôtel de ville	M	PRIGENT	Jean Louis	Le Mans
CG 44	M	QUELO	Henri	Nantes
CG 44	Mme	RABAULT	Brigitte	Nantes
Hôtel de ville	Mme	RAINGEARD	Louissette	Nantes
Hôtel de ville	Mme	RAYNAUD	Bénédicte	Brest
Hôtel de ville	M	SERET	Franck	St Briec
Hôtel de ville	M	SIMON	Arnaud	Lannion
Hôtel de ville	Mme	SUPERCHI	Danièle	St Briec
	Mme	THIERART	Odile	
CG 44	Mme	VINCENDEAU	Colette	Nantes
Hôtel de ville	M	VOTHRON	Daniel	Trignac



RésO Villes

19 rue Romain Rolland
44100 NANTES

Téléphone : 02 40 58 02 03

Télécopie : 02 40 5 03 32

www.resovilles.com

resovilles@resovilles.com

